

RESTITUTION - ABS 2018

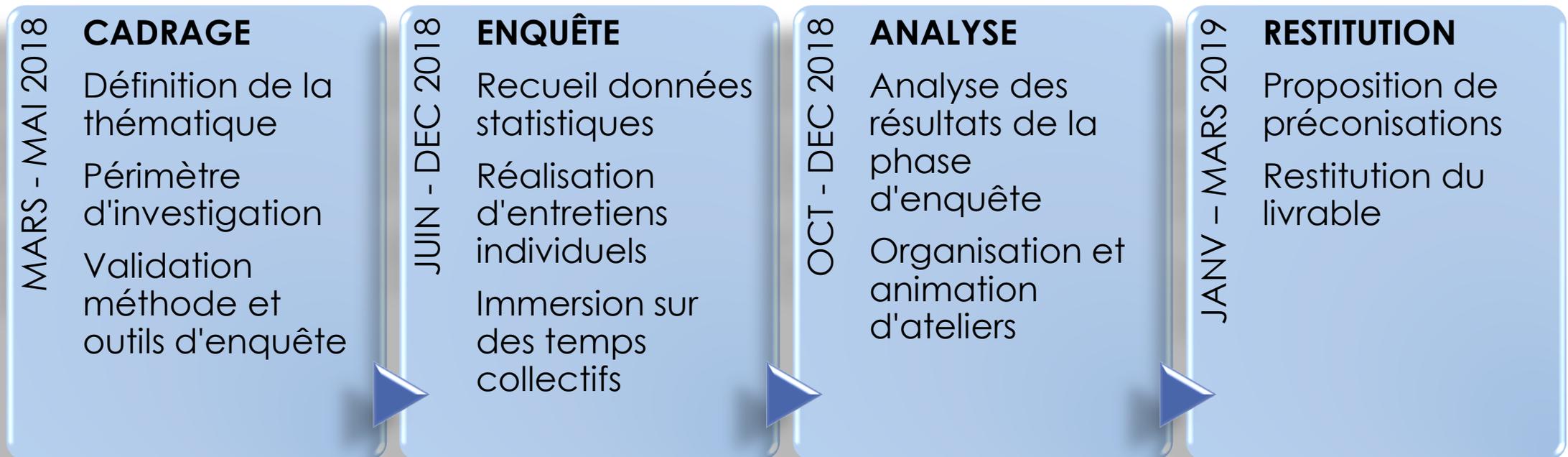
L'ISOLEMENT SOCIAL

05.03.2019

Rappels des objectifs de l'analyse

- Éléments quantitatifs – par quartiers - concernant les publics identifiés comme étant isolés et les populations potentiellement isolées.
- Éléments qualitatifs relatifs aux problématiques/besoins de ces publics.
- Recueil et analyse des mécanismes qui font obstacles à l'accès aux droits et qui participent au non-recours pour ces publics isolés
- Évaluation de l'accessibilité et la qualité d'usage des services pour les publics isolés.
- Identification de pistes d'action pour améliorer l'offre sur le territoire.

Rappel: Calendrier



Rappel: publics ciblés

l'isolement social pourrait être défini comme le cumul d'une situation objective (petit réseau social) et subjective (sentiment de solitude).

Sentiment d'isolement social	Taille du réseau social	
	Large	petit
Non	Protégé face à l'isolement	Vulnérable face à l'isolement
Oui	Se vit comme isolé	isolé

Les sous-catégories de publics ciblés

- Les personnes vivant seules
- Les personnes en situation de handicap/ perte d'autonomie
- Les « aidants »
- Les foyers monoparentaux
- Les personnes en situation de précarité économique

Structure du livrable

Introduction: rappels des fonctions d'une ABS/ Rappels méthodologique/ Présentation enjeux thématique 2018

Partie 1: Baromètre de l'isolement social sur le territoire rochelais

- > indicateurs sociodémographiques et socio-économiques (isolement résidentiel; familles monoparentales; activité et précarité)
- > cartographie de l'offre de services sur le territoire (accès aux droits; accès aux droits de santé, accès aux commerces, services aux particuliers, ...)

Partie 2: Portrait(s) de l'isolement social sur le territoire rochelais

- > Présentation des résultats de la démarche d'enquête (évaluation du dispositif canicule ; les entretiens individuels + temps d'immersion)
- > éléments d'analyse des caractéristiques et spécificités des situations et des processus d'isolement social sur le territoire

Partie 3: Priorités d'actions pour une politique de prévention et de lutte contre l'isolement social sur le territoire

- > 4 fiche-actions pour améliorer l'accès aux droits pour les publics isolés
- > 5 fiches-actions pour développer la prévention de l'isolement social sur le territoire

PARTIE 1

BAROMETRE DE L'ISOLEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE ROCHELAIS

INDICATEURS SOCIODEMOGRAPHIQUES

Isolement résidentiel:

- Répartition en nombre et en proportion des personnes vivant seules par quartier (carto)
- Répartition en nombre et en proportion des personnes +65 ans vivant seules par quartier (carto)
- Le profil des personnes vivant seules à La Rochelle en fonction de l'âge, du genre et de leur activité

Familles monoparentales

- Répartition en nombre et en proportion des familles monoparentales par quartier (carto)
- Répartition des familles sur le territoire en fonction du nombre d'enfants, des revenus et de l'âge du parent.
- Le profil des familles monoparentales en fonction du genre et de l'activité, leur mobilité

Activité/précarité

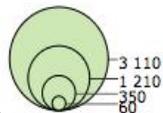
- Taux de pauvreté par tranche d'âge
- La répartition par quartier des personnes en dessous du seuil de pauvreté (carto)
- La répartition par quartier des actifs et des actifs occupés (carto)

L'isolement résidentiel par quartier

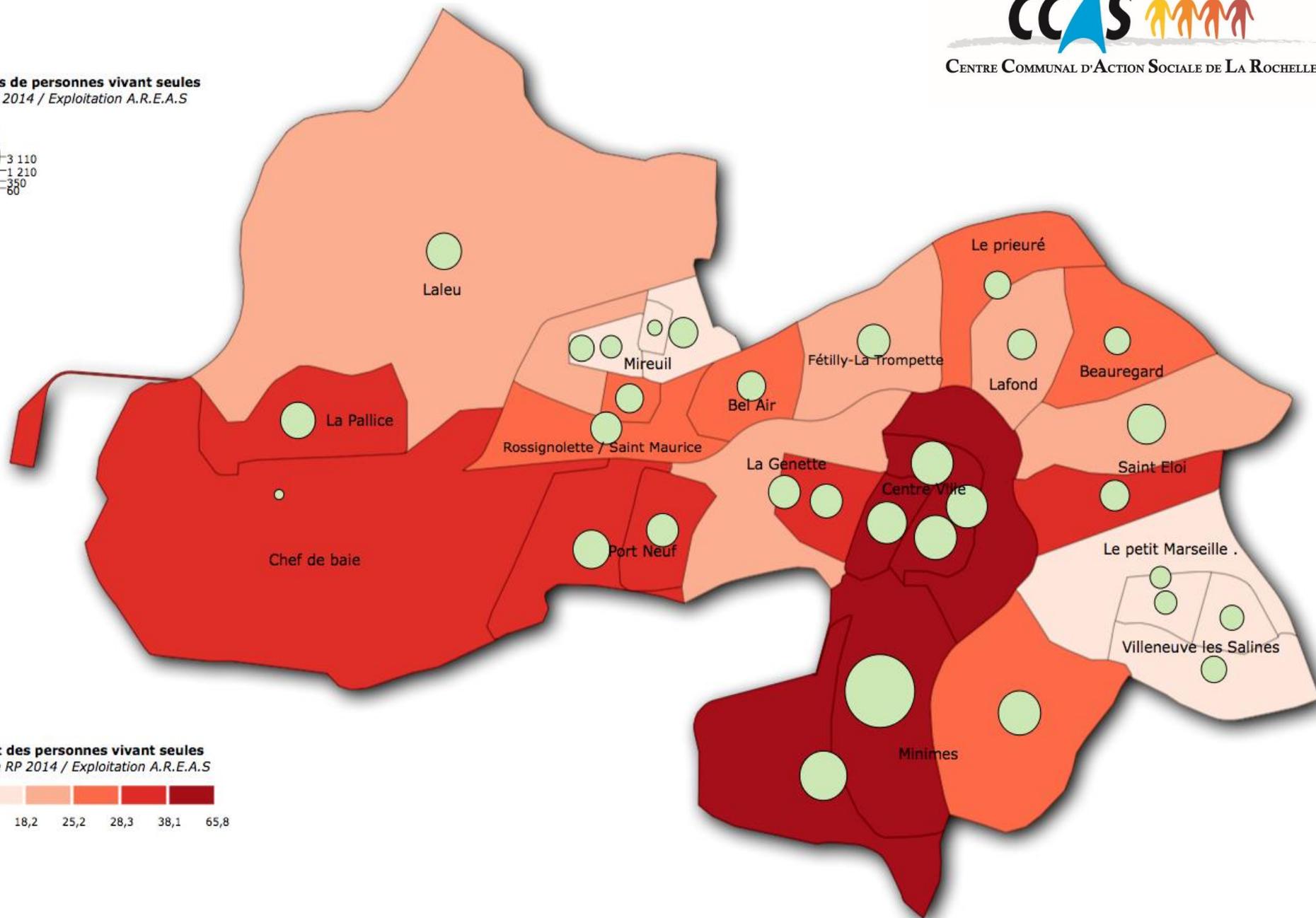
En nombre et en proportion de la population du quartier, les personnes vivant seules se concentrent dans les quartiers du **Centre-ville** et des **Minimes** (quartier étudiant).

La part des foyers composés d'une seule personne est également importante sur les quartiers du **secteur Ouest** – Port Neuf, Chef de baie, la Pallice – de même que sur les quartiers de la **Genette** et **Saint Eloi**.

Nombres de personnes vivant seules
Insee RP 2014 / Exploitation A.R.E.A.S



Part des personnes vivant seules
Insee RP 2014 / Exploitation A.R.E.A.S

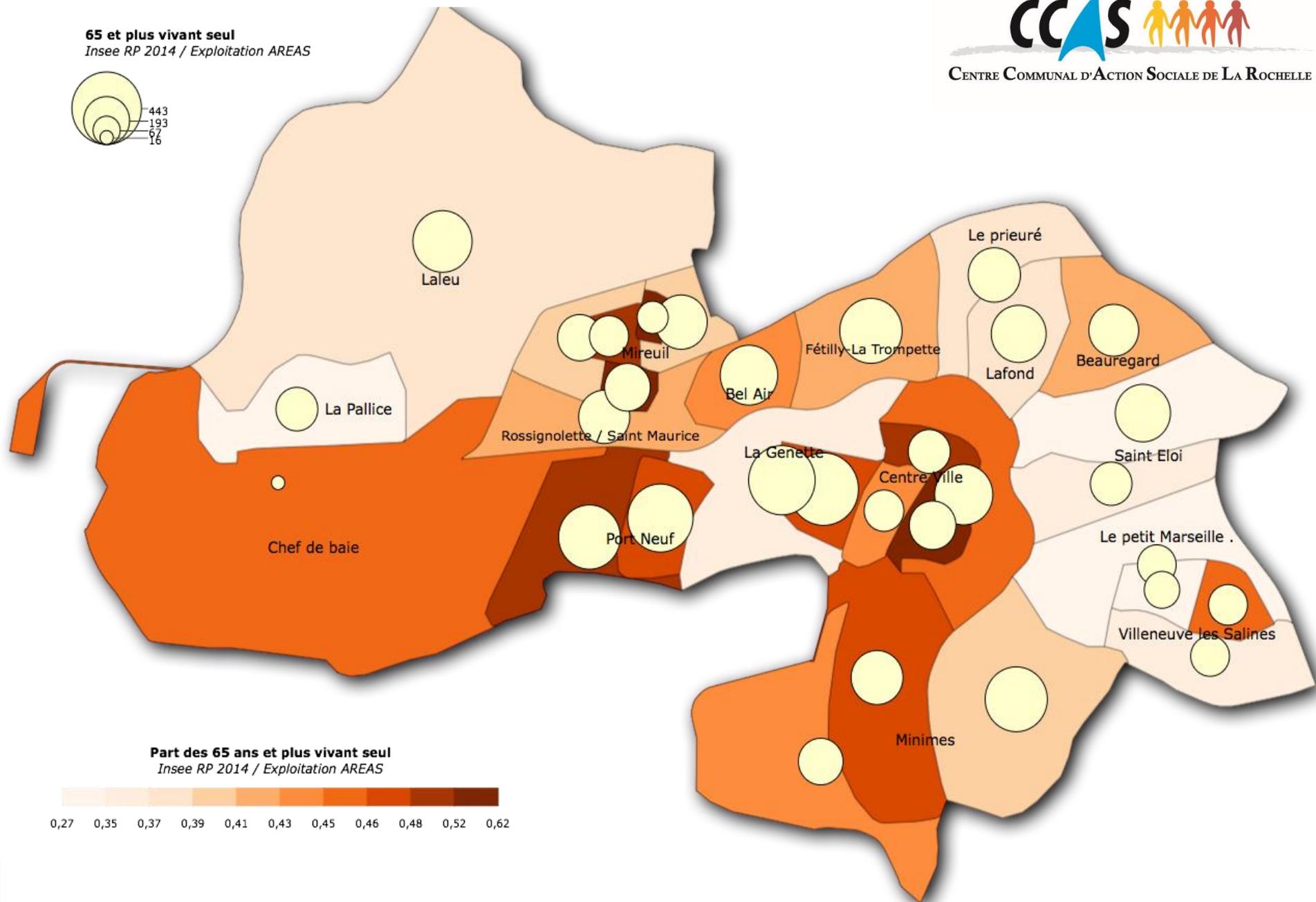


L'isolement résidentiel des +65 ans par quartier

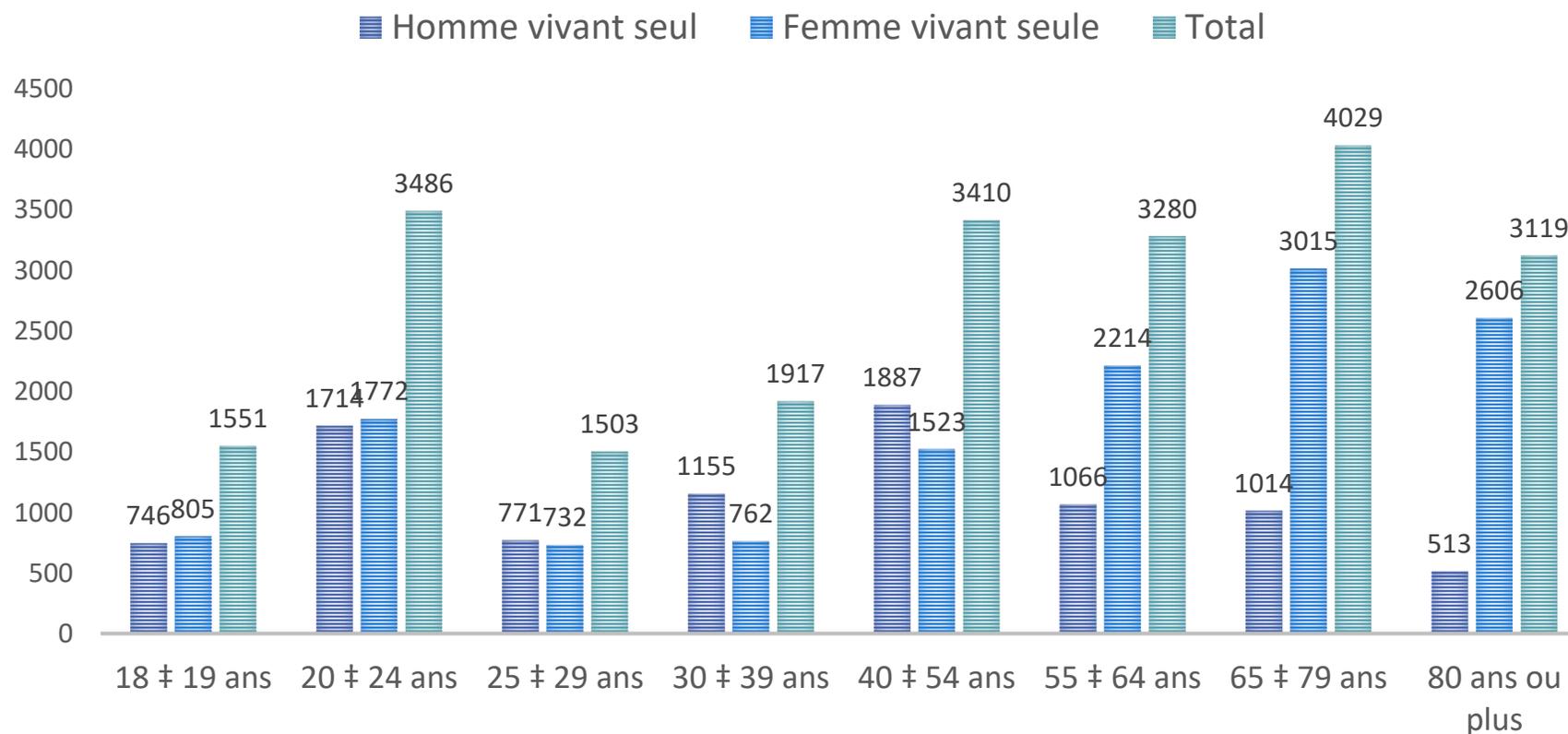
Les +65 ans sont répartis de façon homogène sur le territoire.

La part des personnes +65 ans vivant seule est particulièrement élevée sur Port-neuf, Mireuil, le Centre-ville.

Une lecture par genre permet de s'apercevoir que pour certains quartiers il s'agit essentiellement de femmes vivant seules comme pour le quartier de Lafond, La Genette, Bel-Air (entre 5,1 et 7,5 femmes pour un homme en isolement résidentiel).



L'AGE ET LE GENRE DE LA POPULATION VIVANT SEULE



On observe des différences notables par rapport au fait de vivre seul en fonction de l'âge et du genre.

Jusqu'à 30 ans, on ne note pas de différence significative entre hommes et femmes.

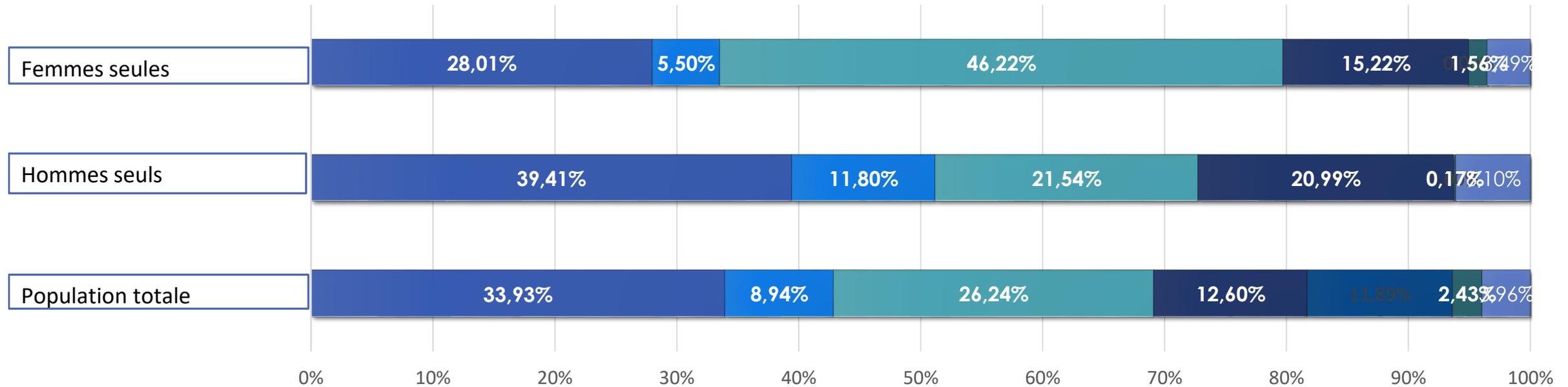
En revanche, entre 30 et 54 ans les hommes sont plus nombreux à vivre seuls.

Puis, à partir de 55 ans le phénomène s'inverse avec un différentiel important entre homme et femme (2,07 femme pour un homme entre 55 et 64 ans, 2,97 entre 65 et 79 ans et 5,07 à partir de 80 ans).

GENRE ET ACTIVITE DES PERSONNES VIVANT SEULES

	Total	Actifs occupés, (emploi, apprentissage, stage rémunéré).	Chômeurs	Retraités ou pré-retraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus	Moins de 14 ans	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Population totale	75412	25590	6744	19788	9502	8970	1836	2983
Homme seul	9314	3670	1099	2006	1955	-	15	568
Femme seule	13604	3810	748	6287	2071	-	212	475

Répartition en fonction de l'activité hommes vivant seuls/femmes vivant seules



- Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré.
- Chômeurs
- Retraités ou pré-retraités
- Moins de 14 ans
- Elèves, étudiants, stagiaires non rémunéré de 14 ans ou plus
- Femmes ou hommes au foyer
- Autres inactifs

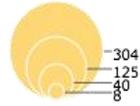
Analyse profil(s) des personnes vivant seules

Si les données ci-dessus ne permettent pas de montrer des différences significatives entre les personnes vivants seules et l'ensemble de la population au regard de l'activité, on peut remarquer en revanche des différences importantes en fonction du genre:

- On constate un taux d'activité (39,41 %) et de chômage(11,80 %) parmi les hommes vivant seuls beaucoup plus élevé que parmi les femmes vivants seules (respectivement 28,01 % et 5,5 %).
- Dans cette continuité, une grande partie des femmes vivant seules sont à la retraite (46,22 %) au contraire des hommes (21,54 %).

Les familles monoparentales par quartier

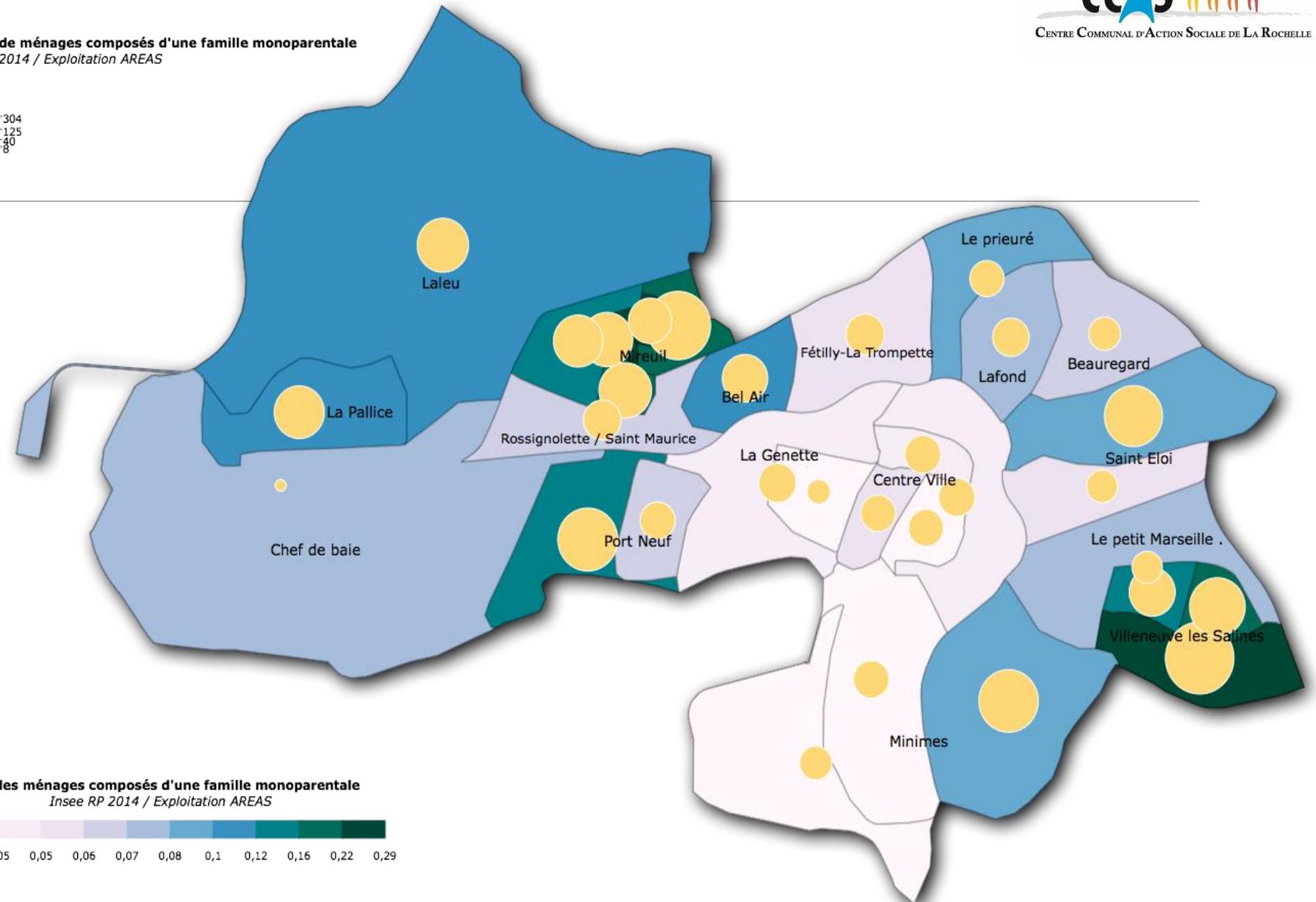
Nombre de ménages composés d'une famille monoparentale
Insee RP 2014 / Exploitation AREAS



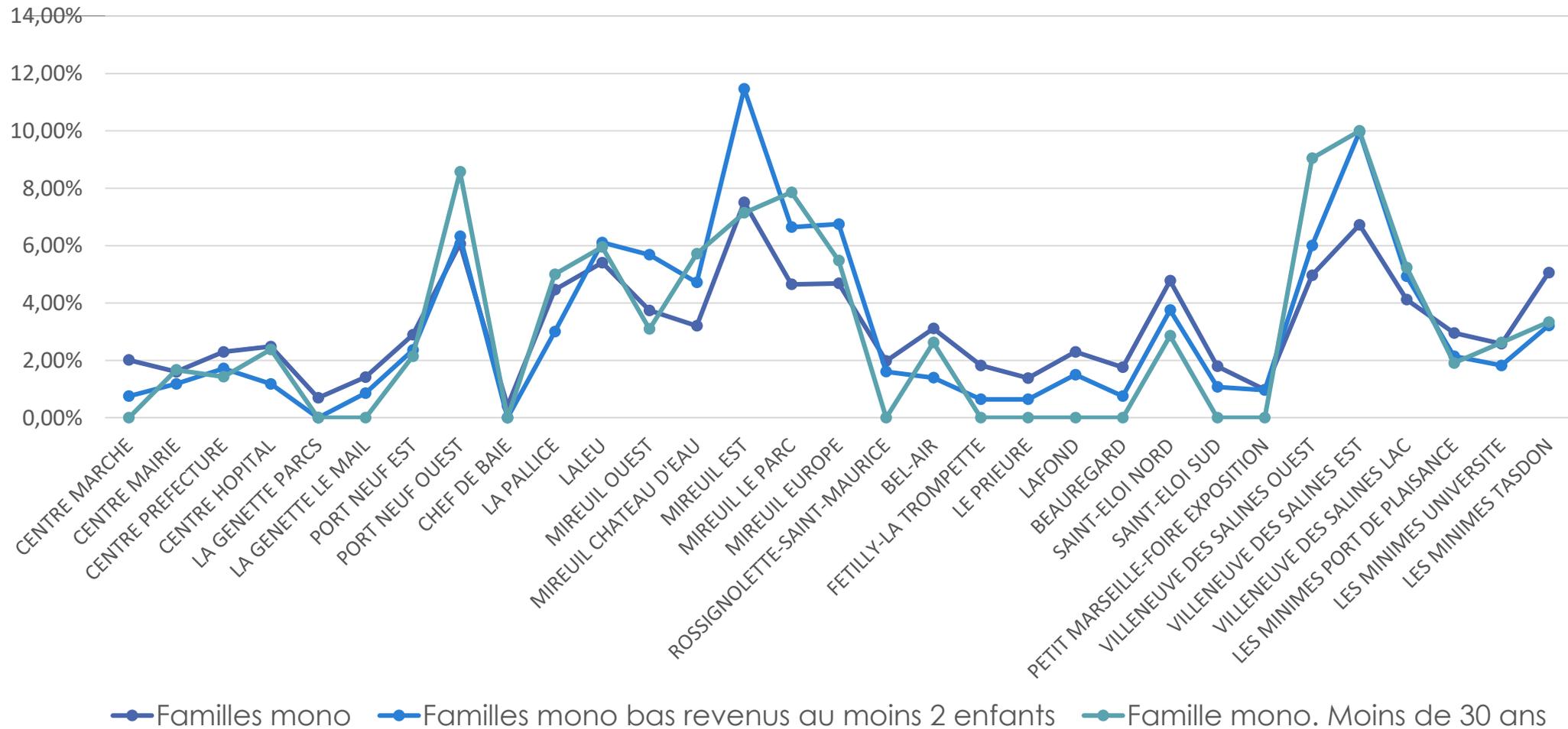
En nombre et en proportion les familles monoparentales se concentrent dans les quartiers prioritaires : **Villeneuve les Salines, Mireuil et Port Neuf Ouest.**

Laleu, la Pallice, Bel Air, et Saint Eloi et Tasdon-Bongraine sont également concernés.

Le secteur centre – le Centre-Ville, les Minimes, la Genette - compte très peu de foyers monoparentaux.



Répartition des familles monoparentales sur le territoire en fonction des revenus, du nombre d'enfants et de l'âge du parent



Analyse foyers monoparentaux

En ce qui concerne les familles monoparentales, on peut constater une répartition hétérogène sur le territoire avec une concentration à la fois en nombre et représentation dans la part de population de plusieurs quartiers: Port-Neuf, Villeneuve-les Salines et Mireuil mais aussi des quartiers de Laleu et Saint-Eloi.

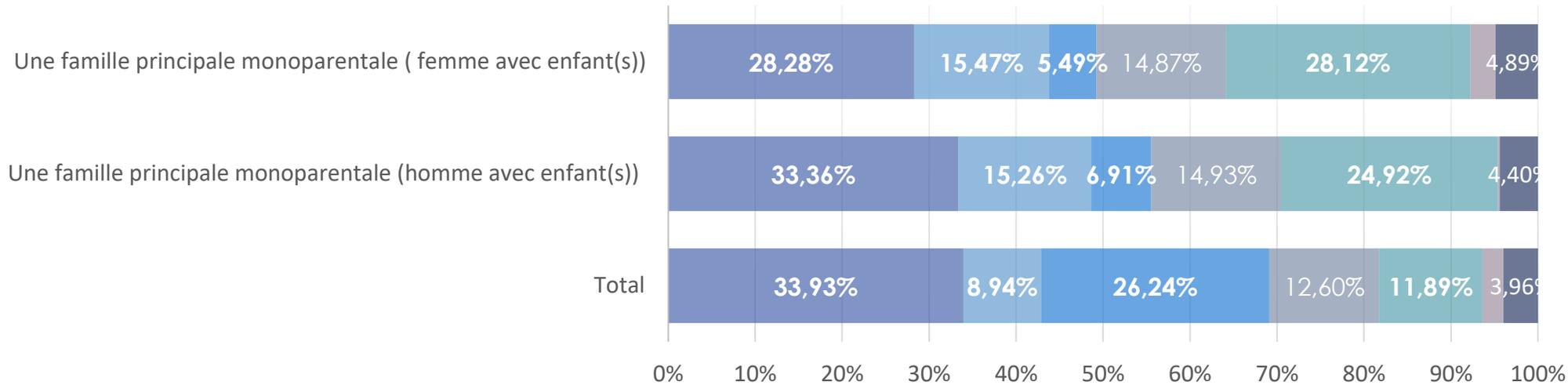
Parmi les familles monoparentales, il apparaît important de pouvoir analyser plus finement en fonction de l'âge de l'adulte référent et du niveau de revenu de foyer:

- Les quartiers **Mireuil Est, Port Neuf Ouest et Villeneuve Est**, ont tendance à concentrer plutôt des familles à bas revenus avec au moins 2 enfants,
- Les quartier de **Port Neuf Ouest et Villeneuve Est et Ouest** se distinguent par le fait d'avoir plutôt tendance à concentrer des familles jeunes (moins de 30 ans).

Activité des parents de familles monoparentales

	Total	Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré.	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunéré de 14 ans ou plus	Moins de 14 ans	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs
Total	75412	25590	6744	19788	9502	8970	1836	2983
homme avec enfant(s)	1417	473	216	98	211	353	3	62
femme avec enfant(s)	7962	2252	1232	437	1184	2239	229	389

Répartition en fonction de l'activité et du genre du parent référent



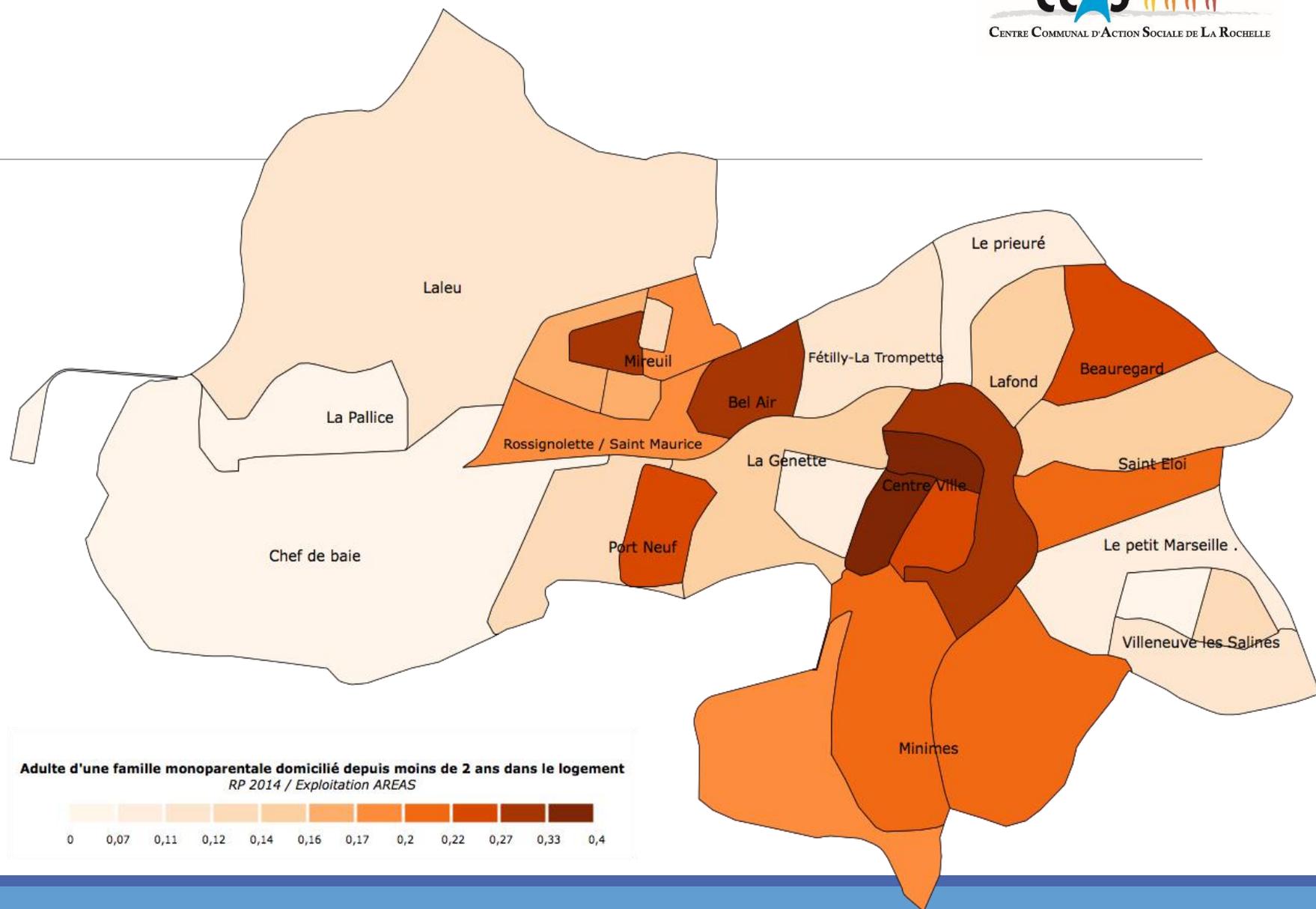
- Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré.
- Chômeurs
- Retraités ou pré-retraités
- Elèves, étudiants, stagiaires non rémunéré de 14 ans ou plus
- Moins de 14 ans
- Femmes ou hommes au foyer
- Autres inactifs

Au regard de l'activité, le principal élément remarquable est de constater que **les familles monoparentales (homme ou femme) sont surreprésentés parmi les chômeurs (15,26 %) contre (8,94 %).**

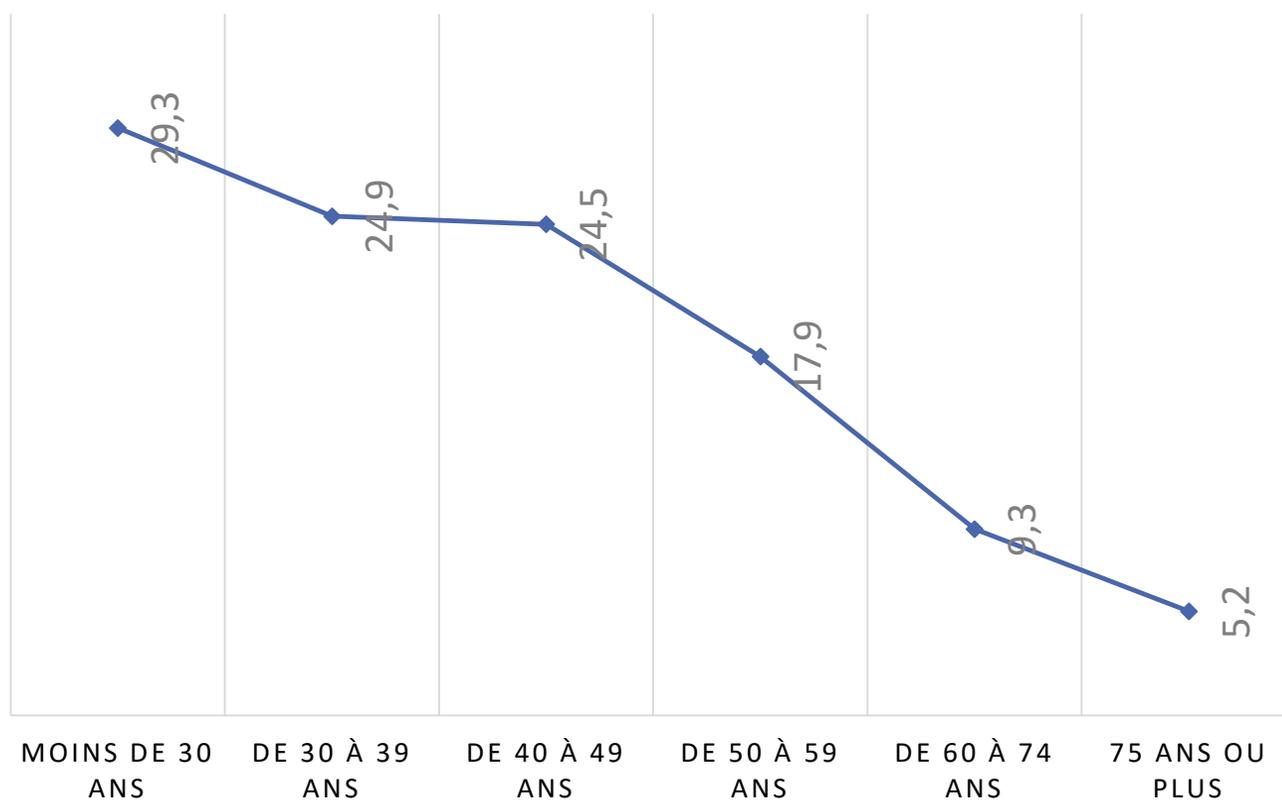
Mobilité des familles monoparentales

On peut noter plusieurs différences majeures parmi les familles monoparentales:

- Les quartiers avec de forts taux de familles monoparentales tel que **Villeneuve-Les-Salines**, concentrent très majoritairement des familles installées depuis au moins 2 ans.
- Au contraire, certains quartiers concentrent plutôt des familles installées plus récemment tels que **Mireuil Est, Bel Air ou une partie des quartiers du centre-ville** où les familles pour un tiers d'entre elles sont installées dans leur logement depuis moins de 2 ans.



Taux de pauvreté par tranche d'âge



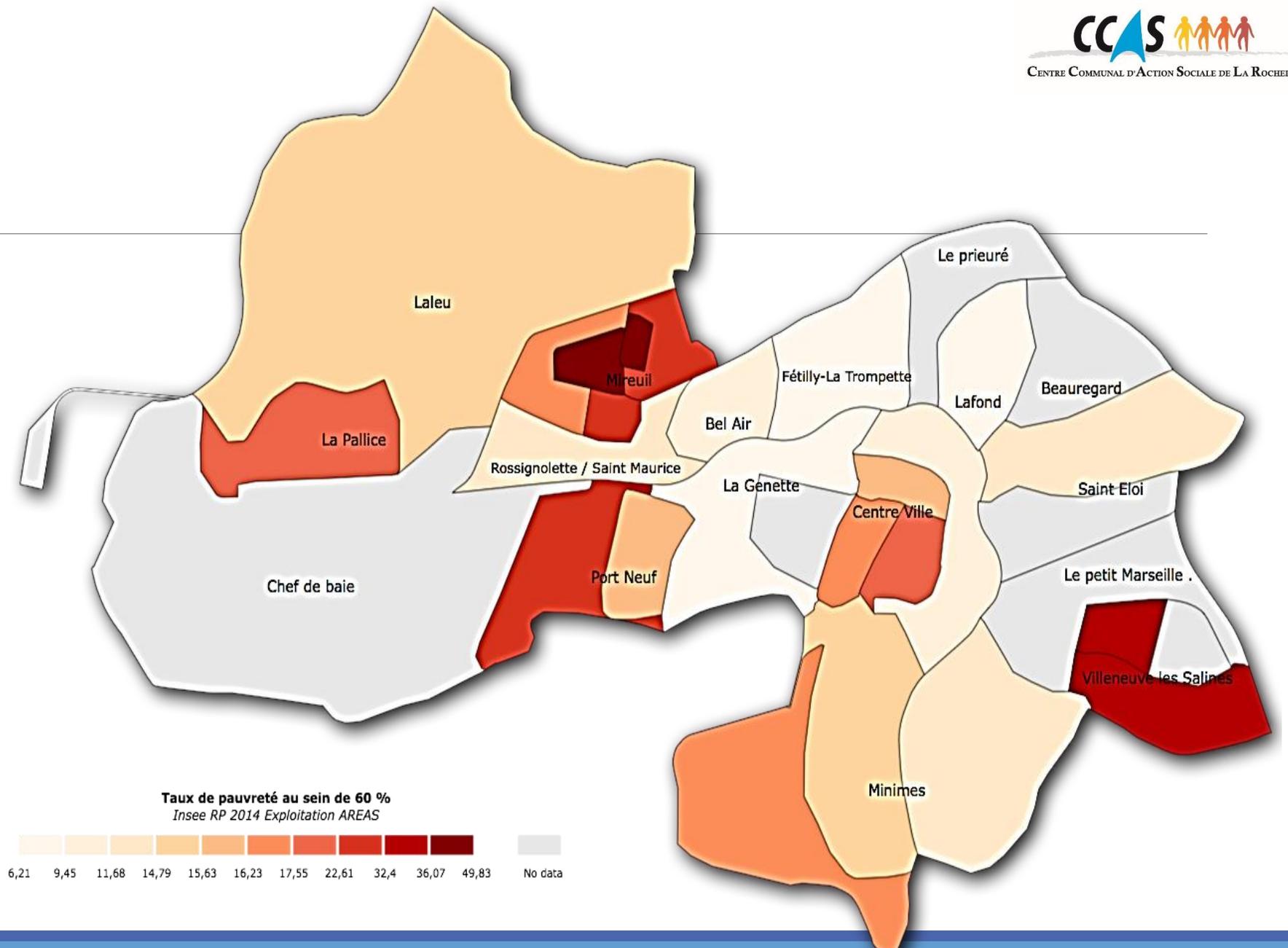
Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée, au seuil de pauvreté, soit 1 026€ (60% du revenu médian).

En 2015, 18,3% de la population rochelaise vit sous le seuil de pauvreté soit 13 799 personnes.

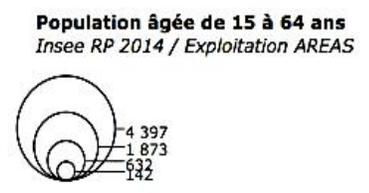
Parmi les 28 123 individus âgés de moins de 30 ans (RP 2015), 29,3% vivent sous le seuil de pauvreté, soit 8 240 individus.

Les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté

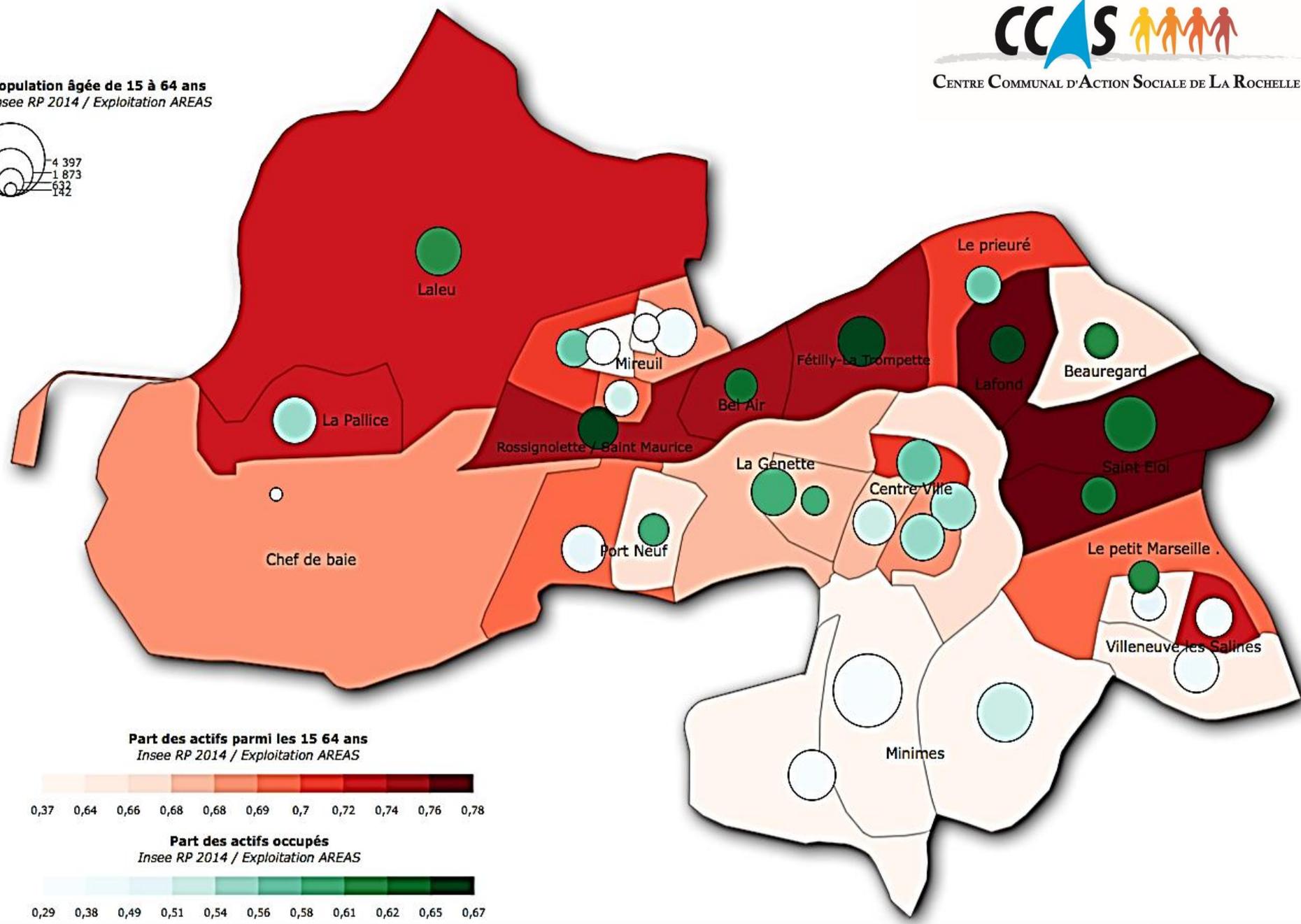
On note des différences très marquées entre les quartiers. Certains quartiers comme **Mireuil**, **Villeneuve les Salines**, **Port Neuf Ouest** et **La Pallice** concentrent de fort taux de pauvreté. Il est à noter **qu'une partie du Centre Ville et des Minimes** sont également concernés.



Le taux de chômage par quartier



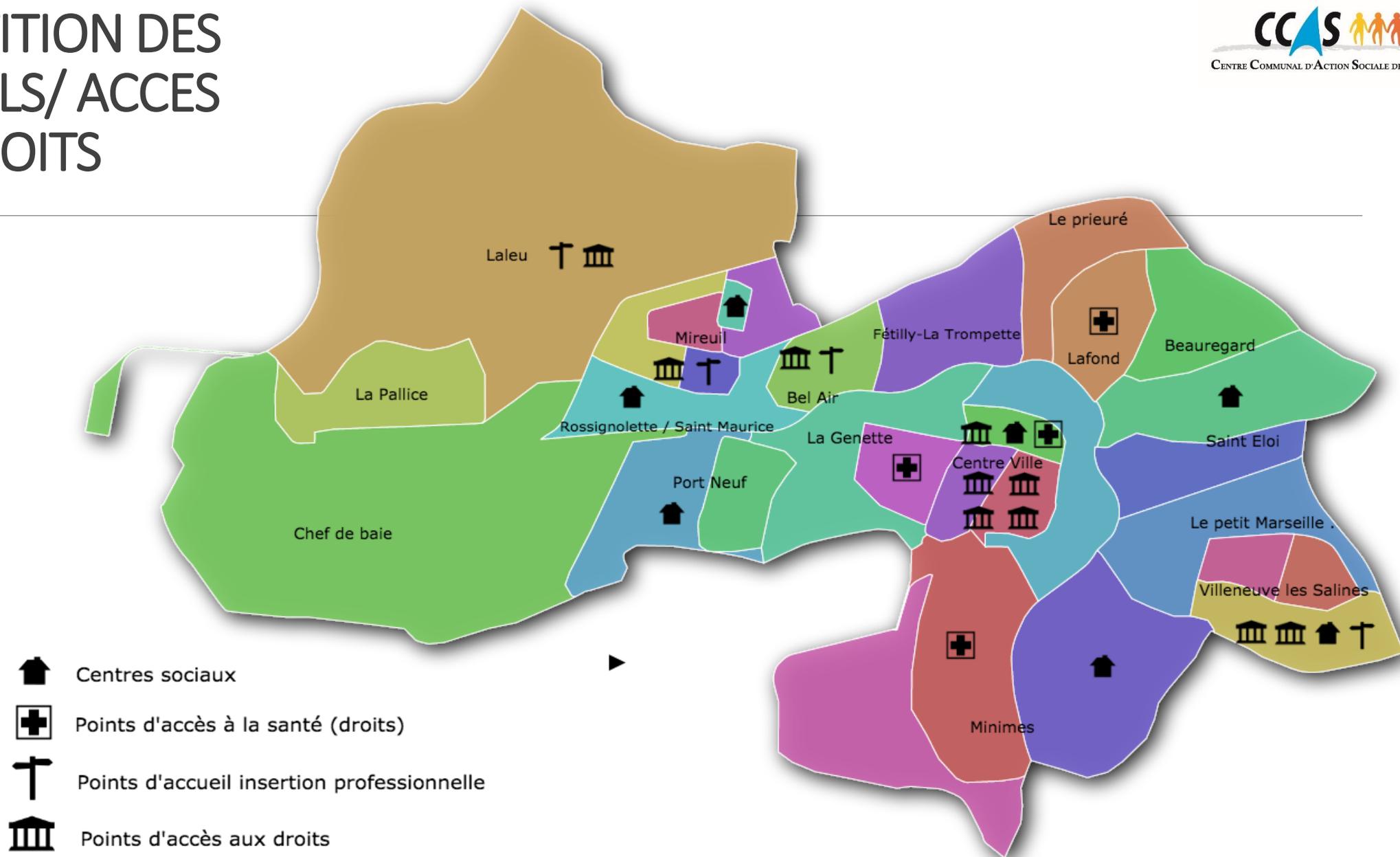
À noter la situation particulière d'une partie du quartier de Villeneuve les Salines; Port Neuf Ouest, La Pallice et Mireuil, qui concentrent une part d'actifs élevée mais une part d'actifs occupés faible.



EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

- REPARTITION DES POINTS D'ACCES AUX DROITS SUR LE TERRITOIRE
- REPARTITION DES SERVICES AUX PARTICULIERS
- REPARTITION DES SERVICES DE SANTE
- REPARTITION FONCTIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES
- REPARTITION DES MEDECINS
- REPARTITION DES EQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE
- REPARTITION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS
- REPARTITION DES COMMERCES

REPARTITION DES ACCUEILS/ ACCES AUX DROITS



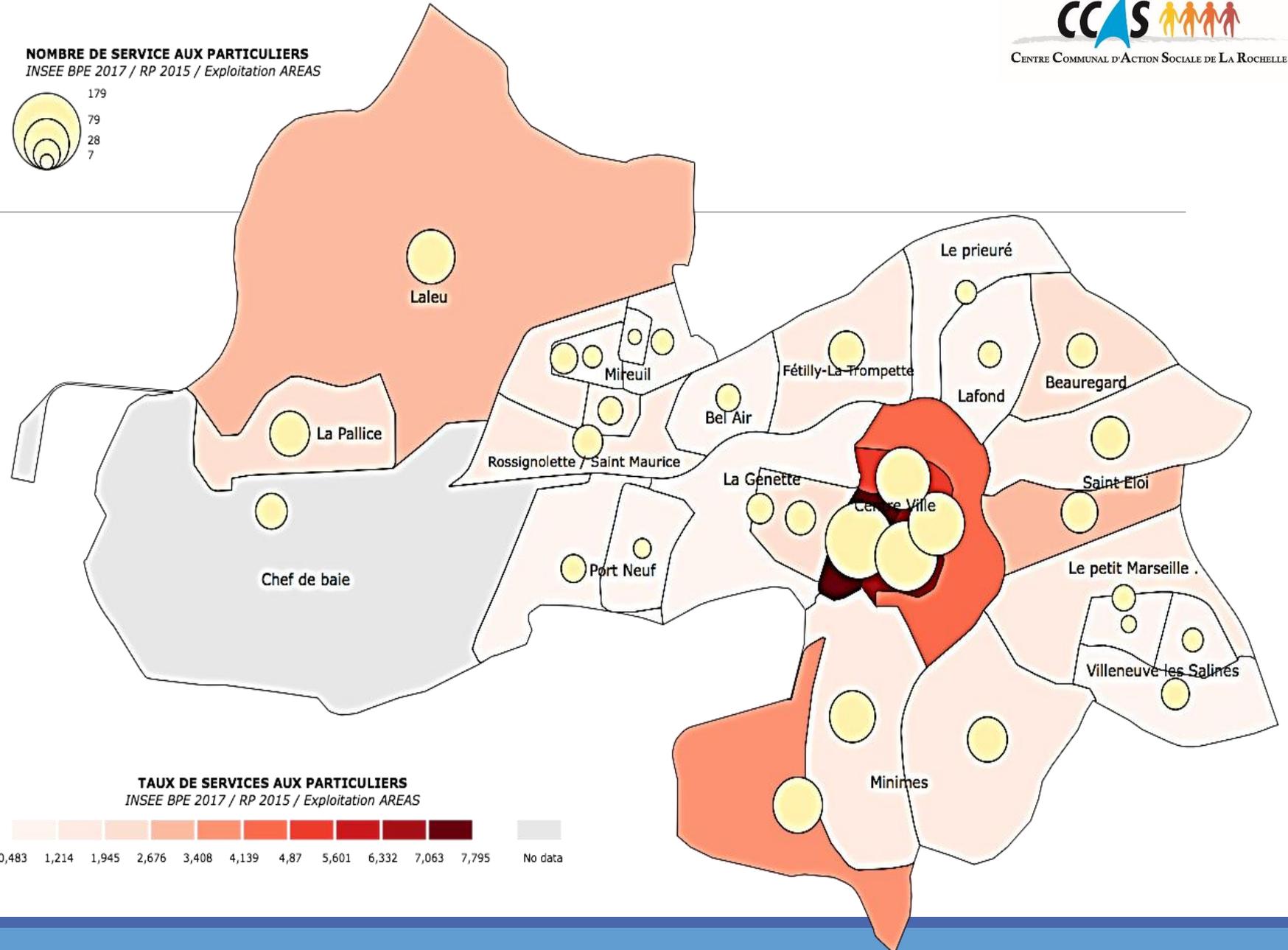
REPARTITION DES SERVICES AUX PARTICULIERS

Une activité de services se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité/prestation technique ou intellectuelle.

La nouvelle nomenclature mise en place en 2008 ne définit pas explicitement les services (principalement) rendus aux particuliers, mais ces activités correspondent globalement aux sections :

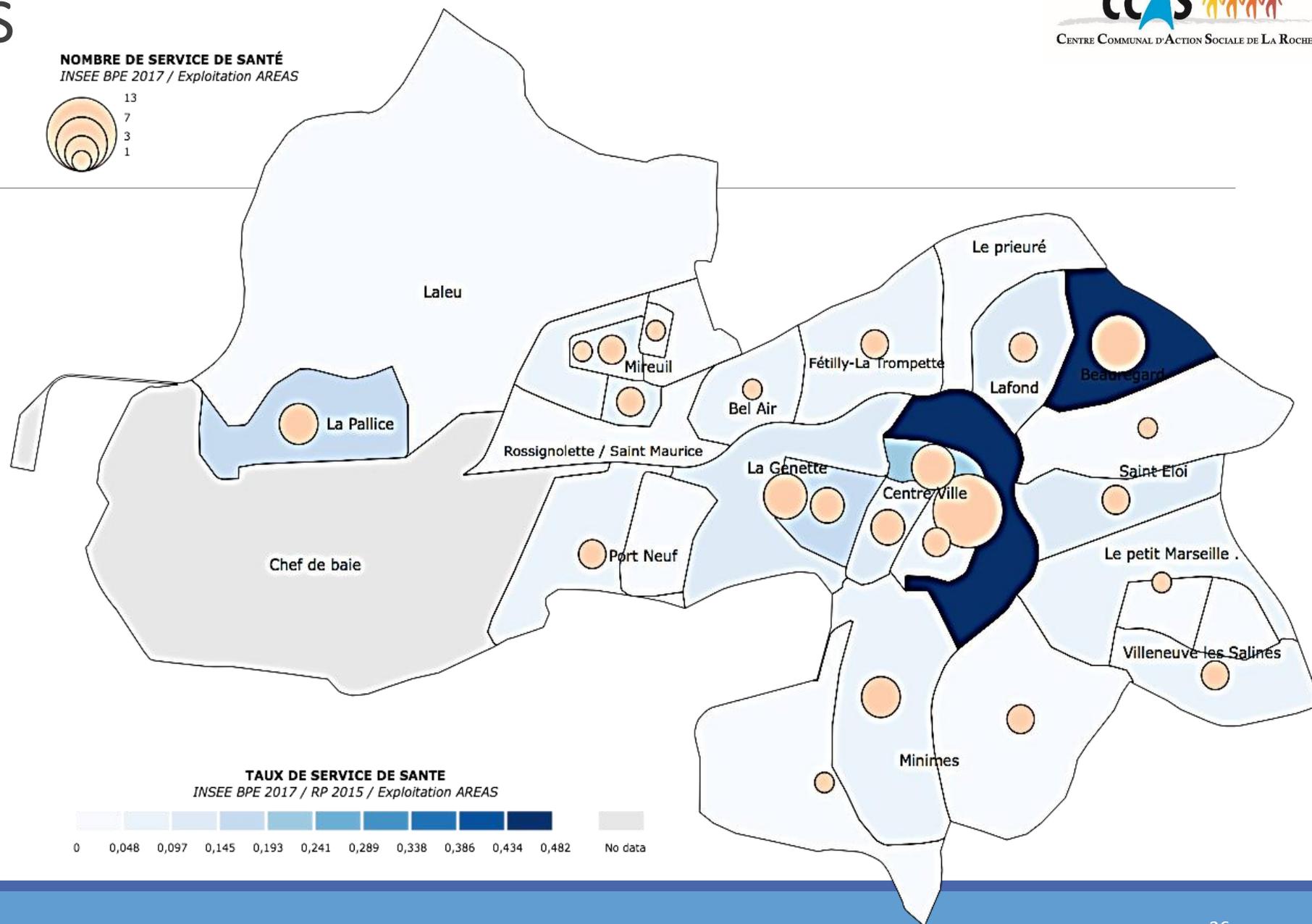
- arts, spectacles et activités récréatives
- autres activités de services

L'Insee classant les services marchands en fonction de leur utilisateur principal, la blanchisserie ou la réparation sont des services aux particuliers, même lorsqu'ils sont partiellement consommés par les entreprises.



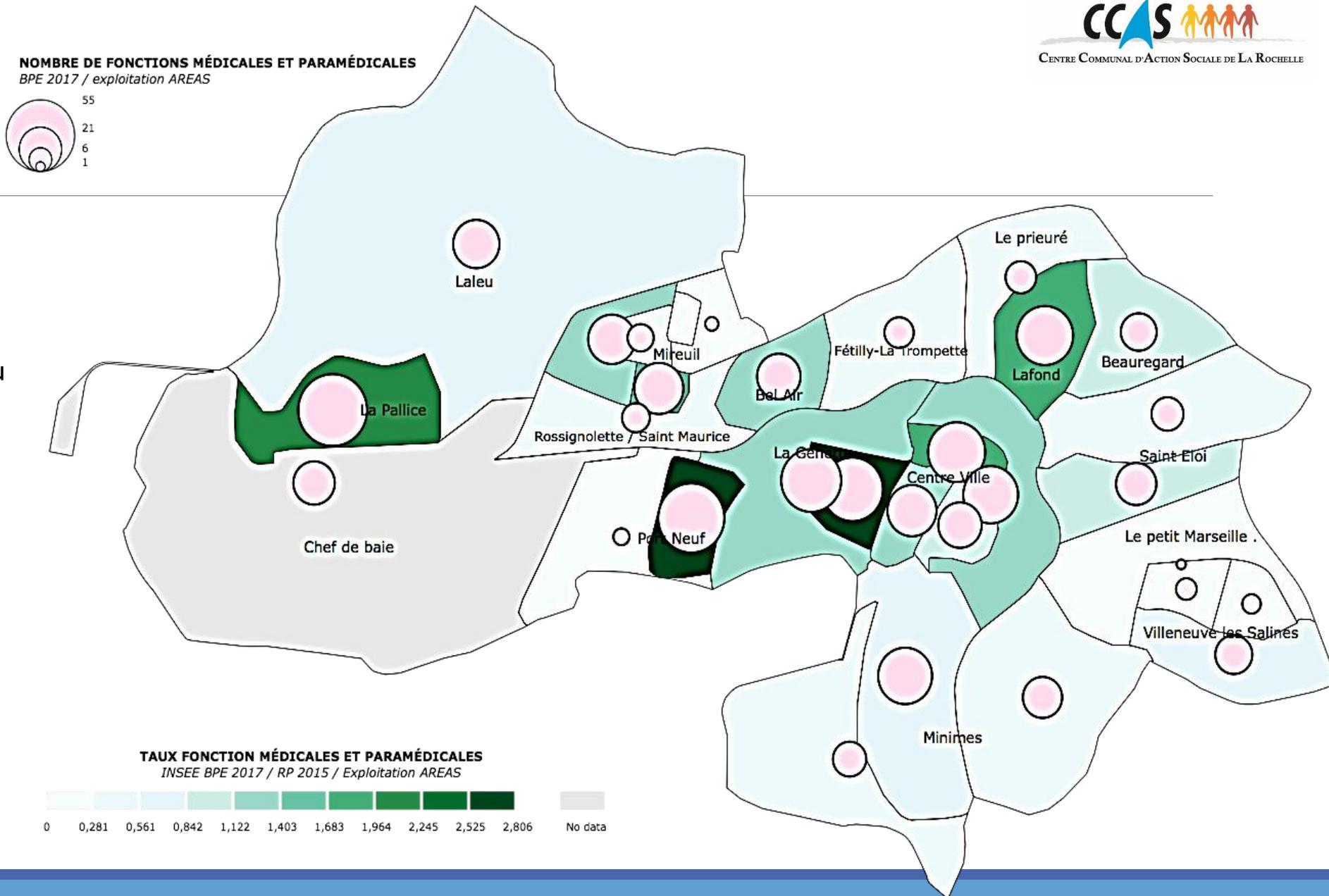
REPARTITION DES SERVICES DE SANTE

Ce volet du BPE recense l'ensemble des équipements de santé allant des pharmacies aux maternités.

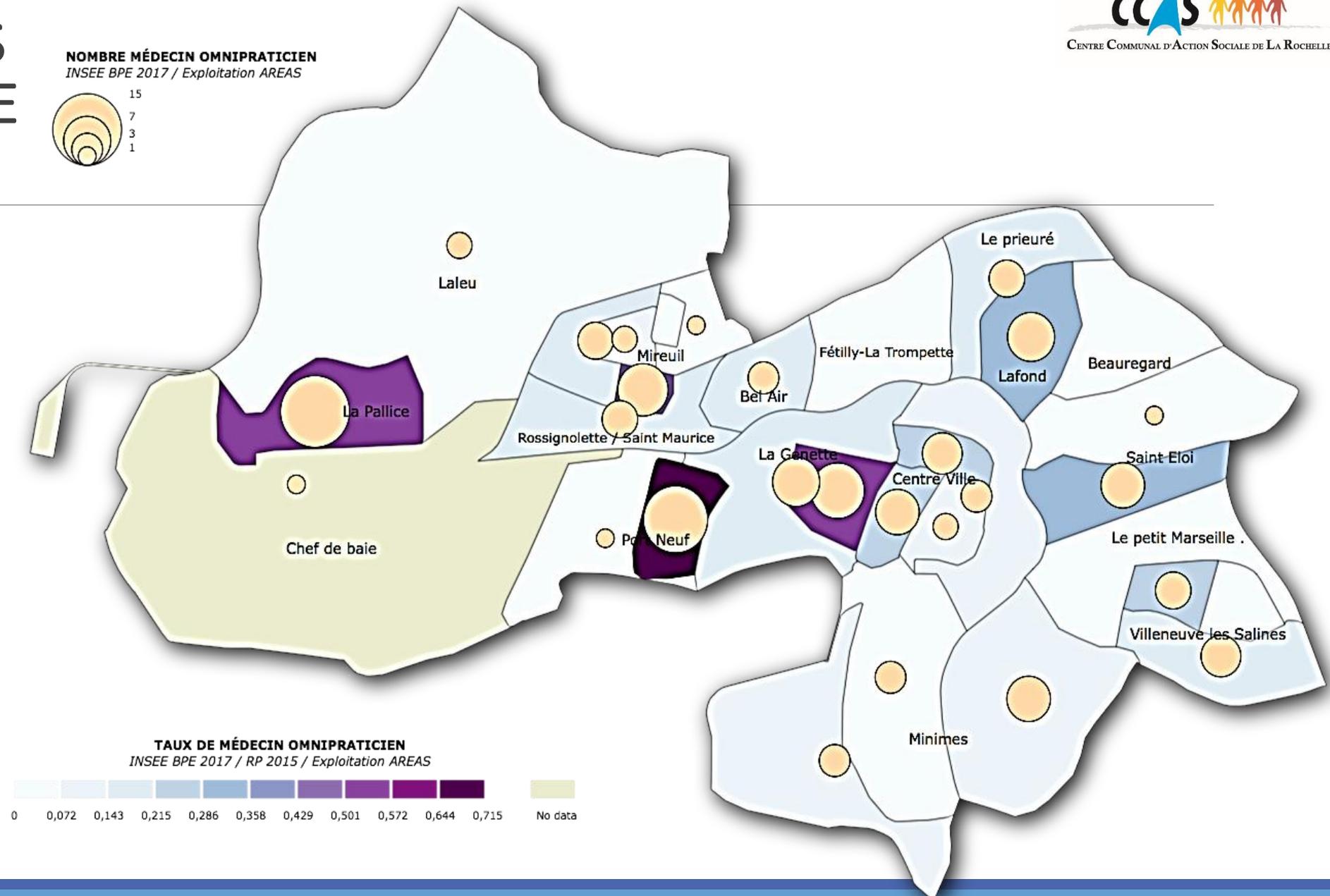


REPARTITION FONCTIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

Ce volet du BPE recense l'ensemble des professionnels ayant une fonction médicales ou paramédicales (médecin omnipraticien, spécialistes, infirmier, psychologue, diététicien...).

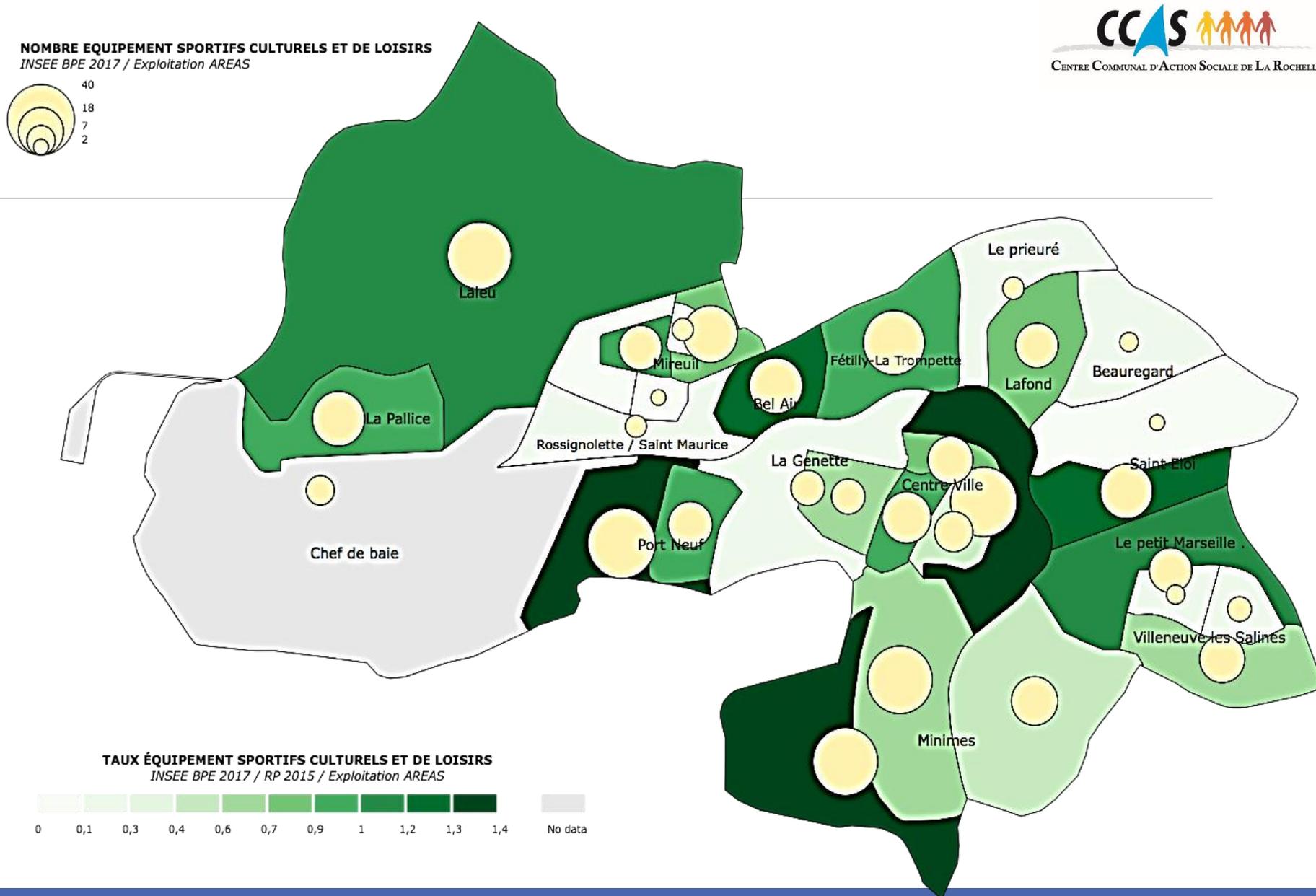


REPARTITION DES MEDECINS SUR LE TERRITOIRE



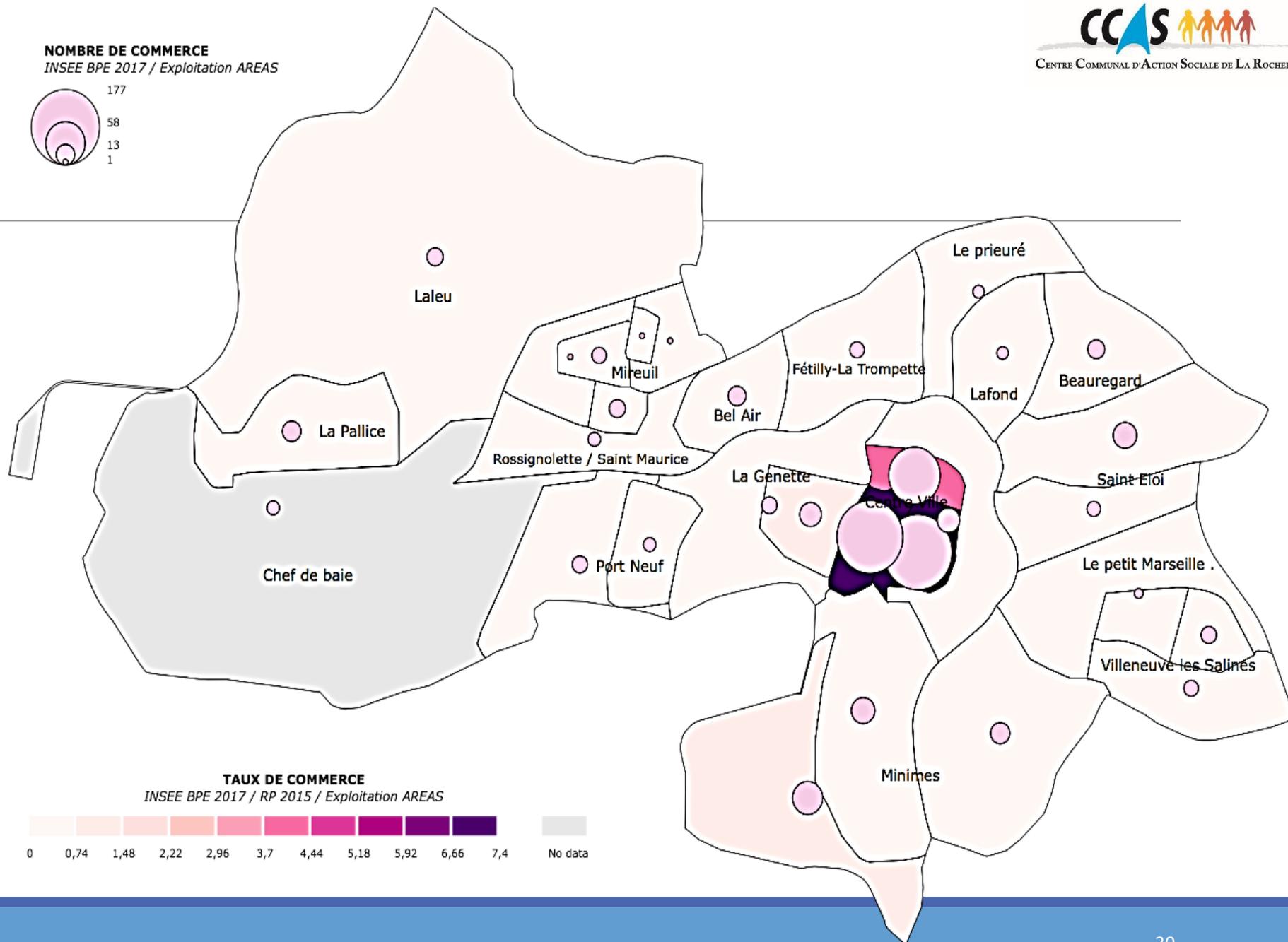
REPARTITION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

Ce volet du BPE recense l'ensemble des équipements de sports et de loisirs (bassin de natation, salle de remise en forme, cinéma, musée, conservatoire...)



REPARTITION DES COMMERCES

Ce volet du BPE recense l'ensemble des commerces de l'hypermarché à la station-service en passant par les boulangeries, épicerie.



PARTIE 2

PORTRAIT(S) DE L'ISOLEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

RESULTATS DE LA PHASE D'ENQUETE

☐ Evaluation du Dispositif CANICULE

Méthode (questionnaire) + résultats (rapport)

☐ La conduite des entretiens individuels

Méthode (guide d'analyse) + résultats (présentation de 5 portraits)

Nbre de personnes enquêtées	Nbre de quartiers représentés	genre	activité	spécificités	Isolement résidentiel	Sentiment d'isolement	Situation de non-recours
47	11	30 femmes 17 hommes	10 retraités 28 sans emploi 9 en emploi	- 13 en situation de Monoparentalité - 4 en situation de handicap - 4 « aidants » - 10 bénéficiaires du RSA - 6 veuf(ve)s	25 (53% du panel)	24 dont 15 vivant seuls (51% du panel et 32% qui cumulent)	18 (38% du panel)

CONCLUSIONS DE L'EVALUATION DU DISPOSITIF CANICULE

Si l'on établit comme principe que l'isolement d'une personne âgée devient un facteur de risque – en l'occurrence dans une période caniculaire – lorsque la personne :

- vit seule ;
- ne bénéficie d'aucun service (aide à domicile et/ou de soins) pouvant constituer une veille ;
- n'entretient pas de relations fréquentes avec un membre du cercle amical et/ou familial (plusieurs fois par semaine) ;

Alors, selon cette étude, très peu des personnes identifiées dans le cadre du Dispositif Canicule, se trouvent dans une situation d'isolement préoccupante (moins de 5 %).

Un des éléments notables de cette étude **est le peu de correspondance entre les situations objectives d'isolement et le sentiment d'isolement**. Si 75% des personnes enquêtées vivent seules, elles sont 62% à ne pas se considérer comme étant isolées.

En revanche, **ce sentiment d'isolement semble fortement corrélé à la question de l'autonomie** avec un impact certain sur la fréquence des relations et des sorties du quotidien. **Si l'on considère uniquement la population se sentant isolée, toutes les personnes sont concernées directement ou indirectement par une problématique de dépendance.**

CONCLUSIONS DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

- ❑ Lionel : une sortie de l'isolement et une levée pas à pas des raisons du non-recours.
- ❑ Malika, maman isolée et en conflit avec les institutions
- ❑ Noémie, un repli sur la sphère familiale comme protection face à la société
- ❑ Daniel, un isolement progressif suite à des problèmes de santé
- ❑ Delphine, un isolement diminué depuis son arrivée sur La Rochelle
- ❑ Brigitte, une aidante en deuil de sa vie sociale passée et en situation de non-recours
- ❑ Jeanine, une retraite synonyme d'isolement
- ❑ Tanguy, un « ancien étudiant qui n'a pas trouvé sa voie »

ELEMENTS D'ANALYSE

L'isolement social au regard du territoire

- Une problématique nationale mais accentuée à La Rochelle
- Une problématique prise en compte au niveau du territoire

Hétérogénéité et difficultés à appréhender le phénomène

- Association de l'isolement & précarité économique
- Un phénomène pour partie invisible
- L'isolement social est avant tout situationnel
- L'isolement social comme le revers de la solidarité
- L'isolement comme protection

Parcours et formes d'isolement

- Un isolement souvent partiel mais omnipotent (Isolement par rapport à la filiation; Isolement par rapport à l'alliance; Isolement par rapport aux pairs; Isolement par rapport aux institutions et la question du non-recours)
- L'isolement comme processus (Un isolement immuable; Un isolement suite à un évènement traumatique; Un isolement progressif)
- Deux niveaux dans l'appréhension de l'isolement social qui oriente la conduite de l'action sociale (un travail de lutte contre l'isolement social, une action de prévention des risques liés à l'isolement social).

PARTIE 3

PRIORITÉS D' ACTIONS POUR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

RESTITUTION DES 4 ATELIERS COLLABORATIFS

Suivant la même logique que l'étude 2017, la phase d'analyse 2018 s'est appuyé sur l'animation d'ateliers collaboratifs permettant d'alimenter le volet préconisations.

L'intérêt de ces ateliers a été notamment de pouvoir réunir les acteurs concernés par une thématique dans le cadre d'une réflexion et d'une production commune.

Suite aux suggestions du COPIL, 4 entrées ont été retenues, donnant lieu à 4 ateliers :

ATELIER 1 / L'isolement social, d'une situation concrète à des propositions d'actions.

ATELIER 2 / Proximité et accès aux droits : un enjeu pour prévenir l'isolement social.

ATELIER 3 / Vivre seul(e) avec son enfant à La Rochelle

ATELIER 4 / Etre un proche aidant à La Rochelle

PLAN D'ACTION

AXE 1 : AMELIORER L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES ISOLÉES

- 1. Définir une politique d'accueil de qualité sur le territoire
- 2. Déterminer un plan d'inclusion sociale numérique
- **3. Structurer le 1^{er} accueil social de proximité**
- **4. Intégrer l'aidant et ses besoins dans la mise en place des mesures d'aide**

AXE 2 : DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

- 5. Évaluer l'intégration des nouveaux arrivant à La Rochelle
- **6. Soutenir les démarches citoyennes de lutte contre l'isolement**
- **7. Intégrer la notion d'isolement dans l'étude des situations individuelles**
- **8. Améliorer et développer de nouvelles actions de prévention de l'isolement**
- **9. Développer les solutions de répit pour les personnes en situation d'aide**

Action 1.

Définir une politique d'accueil de qualité sur le territoire

Description de l'action :

A l'heure de la dématérialisation, la question de l'accueil des publics et notamment des publics les plus vulnérables est une question cruciale. Dans de nombreuses situations, on observe que les phénomènes de non-recours peuvent-être liés à cette question de l'accueil (absence et/ou défaut d'information, stigmatisation...).

Définir une politique d'accueil de qualité c'est prendre en compte l'enjeu, l'importance que représente pour les publics isolés, vulnérables la demande d'aide.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Éviter les phénomènes de non-recours
Atténuer les phénomènes de stigmatisations

Public concerné : l'ensemble des habitants de La Rochelle

Maître d'œuvre : la Ville / Le CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Mise en place d'une politique de formation au premier accueil
Développer et valoriser un accueil physique de proximité

Temporalité :

Action 2.

Déterminer un plan d'inclusion sociale numérique

Description de l'action :

La prise de conscience du phénomène de fracture numérique d'un certain nombre de publics est déjà effective à La Rochelle et a vu naître en conséquence plusieurs actions.

Pour autant il apparaît important de pouvoir organiser l'ensemble de ces démarches dans un plan global qui prend notamment en compte les personnes n'ayant pas les capacités d'être autonome vis-à-vis de cet aspect.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Éviter les phénomènes de non-recours de type « non réception » ou « non demande contrainte »

Public concerné : les habitants concernés par la fracture numérique (défaut d'accès ou défaut de capacités)

Maître d'œuvre envisagé : La Direction de la transformation numérique

Partenaires :

. CCAS

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Soutenir et développer les actions contribuant à éviter la rupture numérique :

- Point numérique tutoré par le CCAS
- REMISE DE CHEQUES APTIC DANS LE CADRE DES AIDES FINANCIERES

Action 3.

Structurer le 1^{er} accueil social de proximité

Description de l'action :

Au-delà de la définition d'une politique d'accueil de qualité sur l'ensemble du territoire, les accueils permettant l'accès aux droits sociaux, l'accès aux droits de santé, l'insertion professionnelle, pourraient être regroupés physiquement sur les quartiers pour plus de lisibilité et pour une meilleure interconnaissance entre professionnels.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Améliorer la lisibilité de l'existant

Simplifier les démarches

Éviter les phénomènes de non recours du type « non connaissance » et « non demande »

Public concerné : ensemble des habitants de La Rochelle

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Service du département de la Charente-Maritime/DT

Direction de la Santé Publique et Accessibilité

CAF

Pole emploi

Centres Sociaux

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Dossier unique de l'usager en interne au CCAS puis le développer en fonction des partenariats (ville, CDA,...)

Étudier la possibilité d'un accueil mutualisé entre les acteurs (CCAS/ Département)

Action 4 :

Intégrer l'aidant et ses besoins dans la mise en place des mesures d'aide

Description de l'action :

Il est avéré que l'efficacité de la mise en place d'un dispositif d'aide auprès d'une personne où existe un aidant principal (conjoint/parent) est étroitement lié à la prise en compte de l'aidant à la fois de ses envies mais aussi ses besoins individuels. Cette non prise en compte est souvent la raison de non-recours pour des raisons diverses (économiques, insatisfactions du service, ...)

Même s'il existe déjà la mise en place d'action en son sens (évaluation dans le cadre du CLIC), il paraît nécessaire d'accentuer l'intégration de l'aidant et de « ses » besoins garantir une meilleure mise en œuvre des mesures d'aide.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Éviter les phénomènes de non-recours par méconnaissance, par contrainte ou par choix
Favoriser le maintien à domicile

Public concerné : ensemble des proches aidants à La Rochelle

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Service du département de la Charente-Maritime

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Systématiser une évaluation des besoins de la cellule familiale avant la mise en place par un service d'aide et de soins à domicile.

Renforcer l'équipe en charge de l'évaluation : un binôme responsable de territoire + agent social

Étudier avec l'ensemble des aidants (conjoints, enfants, parents,...) les possibilités alternatives et ponctuelles d'aides pour anticiper les besoins de répit.

Action 5. Évaluer l'intégration des nouveaux arrivants à La Rochelle

Description de l'action :

La ville de La ROCHELLE de part son attractivité économique connaît un taux de migrations soutenu (10,78 % des rochelais n'habitait pas le même domicile un an auparavant) et par conséquent une arrivée de nouveaux habitants, notamment des personnes venant s'installer à la retraite, ne connaissant pas ou mal un environnement institutionnel riche et diversifié (structures publiques, associatives ...).

Hors la connaissance et l'appropriation de son cadre de vie est un premier levier d'intégration et de lutte contre l'isolement des citoyens.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Mieux intégrer les nouveaux arrivants

Contribuer à prévenir leur isolement

Public concerné : l'ensemble des nouveaux habitants de La Rochelle

Maître d'œuvre envisagé : Ville de La Rochelle

Partenaires : CCAS de La Rochelle

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Mise en place d'un baromètre auprès des nouveaux arrivants sur leur connaissance d'environnement et les difficultés rencontrées dans la création de nouveaux liens sociaux

Action 6.

Soutenir les démarches citoyennes de lutte contre l'isolement

Description de l'action :

Le constat de la prise en compte de cette problématique de l'isolement au niveau du territoire a pu être dressé (cf 2^{ème} partie). Il ressort par ailleurs qu'au niveau des différents quartiers, des initiatives citoyennes peuvent émerger avec des difficultés à se mettre en œuvre, se structurer pour des raisons diverses et variées. Or il semble que ces initiatives avec un soutien en terme d'ingénierie et d'organisation pourraient contribuer à constituer une veille sociale et des actions de prévention de l'isolement social.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Contribuer à une veille sociale effective sur le territoire

Public concerné : les publics isolés ou potentiellement isolés

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires : Direction Solidarité / Direction Santé Publique

Action 7.

Intégrer la notion d'isolement dans l'étude des situations individuelles

Description de l'action :

L'isolement social est protéiforme, s'il est lié à d'autres critères de vulnérabilité sociale (ressources économiques, logement, handicap, autonomie), il mérite aussi d'en être distingué car une lecture simplement par ces critères laisse un angle mort et contribue à « invisibiliser » certaines situations sociales (aidants, familles monoparentales,...).

Objectifs sous-jacents de l'action :

Rendre visible des situations de vulnérabilité sociale

Public concerné : publics potentiellement isolés ou isolés

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Établir une vision partagée et élargie de l'isolement social
Dégager des indicateurs permettant de mesurer l'isolement social réel et vécu des personnes

Action 8.

Améliorer et développer de nouvelles actions de prévention de l'isolement

Description de l'action :

Le constat de la prise en compte de cette problématique de l'isolement au niveau du territoire a pu être dressé (cf 2^{ème} partie). Il ressort que certaines actions sont déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics pour contribuer à prévenir et résorber cet isolement. Pour autant, il semble possible d'améliorer et d'innover en la matière pour améliorer la prévention existante.

Objectifs sous-jacents de l'action :

Améliorer la prévention existante
Couvrir des besoins aujourd'hui non pourvu

Public concerné : personnes en situation d'isolement à la Rochelle

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Direction Santé Publique

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Revoir l'établissement du registre du plan canicule
Innover sur le repérage des situations de vulnérabilité face à l'isolement (ex. appel auprès du conjoint en cas de veuvage)
Couvrir en action des temps sociaux peu ou pas couvert (périodes de fêtes, soirée...)

Action 9.

Développer les solutions de répit pour les personnes en situation d'aide

Description de l'action :

Les personnes en situation d'aide (proche aidant) ou parent d'une famille monoparentale sont plus vulnérables à un isolement social en raison de la contrainte que représente leur rôle d'aidant, de parent isolé....

Public concerné : personnes en situation d'isolement à la Rochelle

Maître d'œuvre envisagé : CCAS de La Rochelle

Partenaires :

Direction de l'Education
Centres Sociaux
Associations

Étape contribuant à la mise en œuvre de l'action :

Développer des modes de gardes alternatifs
Rendre possible l'accueil d'enfants handicapés en centre de loisirs
Développer les possibilités d'hébergement temporaire
Évaluer la possibilité d'un financement par le CCAS des heures de répit

PLAN DE COMMUNICATION RESTITUTION ABS 2018

☐ COPIL 25.02.2019

☐ MUNICIPALITE 18.03.19 ou 25.03.19

☐ **RESTITUTION PAR TERRITOIRE** > DONNEES DE CADRAGE DES QUARTIERS + FICHES-ACTION

☐ **RESTITUTION AU SEIN DES SERVICES CCAS/VILLE** > PAR FICHE-ACTION

DERNIERE SEMAINE DU MOIS DE MARS > DU 25.03 AU 29.03

PROCHAIN COPIL ABS 29 AVRIL

ORIENTATIONS ABS 2019

MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DES PRECONISATIONS

Pilotage des fiches-actions ABS 2017/2018

Création d'une grille d'évaluation pour chacune des actions mises en œuvre

DEVELOPPEMENT DE LA VEILLE SOCIALE

Elaboration d'une Référentiel social au niveau infra-communal constitué d'indicateurs clés, par champs et par quartier

Elaboration d'un guide pour associer les différents acteurs pour actualiser ce référentiel > baromètre social

DIAGNOSTIC DE L'OFFRE SOCIALE

Cartographier les acteurs et les outils

Connaître les actions menées

Connaître les populations bénéficiaires